

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Calendrier des séances du conseil pour l'année 2022

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur tenue le 3 décembre 2021, les membres du Conseil ont adopté le calendrier des sessions du conseil pour l'année 2022, à savoir :

Janvier	vendredi 14
Février	vendredi 4
Mars	vendredi 4
Avril	vendredi 1
Mai	vendredi 6
Juin	vendredi 3
Juillet	vendredi 8
Août	vendredi 5
Septembre	vendredi 9
Octobre	vendredi 14
Novembre	vendredi 4
décembre	vendredi 2

Lesdites séances du conseil auront lieu à 20h00 à la salle communautaire située au 1295, chemin du Lac-Supérieur.

Cet avis public est publié conformément à la loi qui régit la Municipalité de Lac-Supérieur.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR, CE 21^e jour du mois de décembre 2021.


Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Supérieur certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 21^e jour du mois de décembre 2021 entre 8 h et 2016 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de décembre 2021.


Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier